

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2009**

Présents : ROBERT Jacques, CAMY-DESSUS René, MONIOT Monique, CHATAGNON Daniel, MOUREOU Georgette, CLESSE Thierry, ANDRADE José, FANFELLE Sandrine, LUSSEAU Xavier, MOUNET Maryse, CAMPAGNE Isabelle

Absent : Néant

Secrétaire : MONIOT Monique

Date de la convocation : 06.03.2009

Date d'affichage : 11.03.2009

ORDRE DU JOUR

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire indique que l'Association des Riverains de Bellassise est en cours de constitution.

ORDRE DU JOUR

Compte Administratif 2008

Le Maire rappelle que ce document a été étudié en détail lors de la commission des finances du mercredi 4 mars 2009.

Il rappelle que le résultat 2008 s'établit ainsi :

Section de fonctionnement : excédent : 11 893.80 euros

Section d'investissement : excédent : 8 144.55 euros

Excédent total 2008 : 20038.35 euros

A l'unanimité le Conseil Municipal vote le compte administratif 2008.

Compte de Gestion du Receveur Municipal

Il fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le compte de gestion du Receveur Municipal.

Domaine de Bellassise : offre de concours de la SARL BELLASSISE.

Le Maire rappelle qu'une extension du réseau électrique et la mise en place d'un transformateur sont nécessaires pour le projet de lotissement « Domaine de Bellassise ».

Il rappelle que Monsieur MADEC, promoteur du projet, s'est engagé, lors d'une réunion sur place le 04.02.2009, à reverser à la Commune sa participation aux frais concernant cette extension et la mise en place du transformateur.

Par courrier en date du 05.02.2009, Monsieur MADEC a confirmé cet engagement.

Le Conseil Municipal, accepte l'offre de concours de 10 000 euros souscrite par la SARL Bellassise.

Cession de terrain Chemin de Larroundade.

Le Maire rappelle que lors de la délivrance du permis de construire de Madame Isabelle CAMPAGNE, il lui avait été demandé de céder environ 60 m² pour permettre au Chemin de Larroundade d'avoir une largeur de 8 m.

Monsieur OSANZ Géomètre a effectué le bornage et 49 m² seront cédés par Madame CAMPAGNE.

Au droit de la parcelle appartenant à Madame CAMPAGNE se trouve la parcelle A 655 appartenant à la Commune de BALIROS, d'une superficie de 12 m² qui se trouve maintenant dans l'assiette du Chemin de Larroundade.

Le Maire propose d'incorporer et de classer dans la voirie communale ces deux parcelles après enquête publique.

Le Conseil Municipal donne son accord.

Questions diverses

Le Maire souhaite que la commission chargée du bulletin municipal se réunisse afin de débiter la préparation du prochain bulletin.

Syndicat d'Assainissement de NAY à BALIROS : compte rendu de la réunion de ce jour.

Communauté de Communes de la Vath Vielha : plusieurs réunions de la commission des finances de la CCVV ont eu lieu pour préparer le budget 2009.

Le repas des Aînés le dimanche 8 Mars 2009 s'est très bien déroulé ainsi que le Carnaval organisé par l'Association Larroundade